

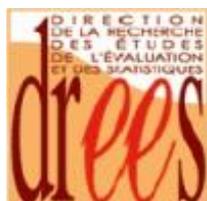
# **C**apacités, **A**ides et **RE**ssources des seniors

**Volet « seniors »**

## **Dictionnaire des codes Bases complémentaires**

Version du 11 juin 2019

Enquête 2015



## Table des matières

I.	Table DISTANCES .....	3
II.	Table INDICATRICE APA À DOMICILE.....	3
III.	Table Revenu : Appariement fiscal et social.....	5
A.	Appariements réalisés .....	5
B.	Données diffusées : millésime et méthode de traitement .....	5
C.	Détail des données diffusées.....	7
IV.	Table de suivi de la mortalité .....	10
V.	Dictionnaire des codes .....	11
A.	Table : DISTANCES .....	11
B.	Table : INDICATRICE APA À DOMICILE.....	18
C.	Table : REVENUS.....	19
D.	Table : SUIVIMORTALITE.....	34

## I. Table DISTANCES

Les données de l'enquête ont été enrichies avec des données sur l'accessibilité des seniors à un certain nombre d'équipements et de services. À partir de la localisation (à la commune) du logement du senior et de celle (à la commune) d'un équipement ou service donné, un temps d'accès par la route à la commune équipée la plus proche de celle du senior a été calculé. Les informations proviennent de la Base Permanente des Équipements de l'Insee (millésime 2015). Le distancier Metric de l'Insee a été utilisé. Les durées sont calculées de chef-lieu de commune à chef-lieu de commune. L'optimisation se fait sur le temps de parcours par la route en heures creuses : on cherche l'itinéraire le plus rapide en cas de faible affluence. Cette durée est exprimée en minutes. Par convention, lorsque l'équipement considéré se situe dans la même commune que le logement du senior, le temps d'accès est nul. Pour certaines îles de la côte ouest, le temps d'accès n'est pas calculé si l'équipement le plus proche se situe sur une commune littorale et si l'île n'est pas accessible par la route (le distancier ne tient pas compte des trajets en ferry). Dans ce cas, la durée pour l'équipement concerné est à blanc.

Les équipements et services considérés font partie de deux paniers, le « panier de la vie courante » et le « panier seniors » (cf. [Insee Première n°1579](#), « *L'accès aux services, une question de densité des territoires* », 2016). Ceux du « panier de la vie courante » ont été choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage par la population. Le « panier de la vie courante » comprend les équipements et services suivants : police, gendarmerie (A101 + A104), banque, caisse d'épargne (A203), bureau de poste, relai poste, agence postale (A206 + A207 + A208), école de conduite (A304), coiffure (A501), restaurant (A504), supermarché (B102), supérette, épicerie (B201 + B202), boulangerie (B203), librairie, papèterie, journaux (B301), station-service (B314), école maternelle (C101), école élémentaire (C104 + C105), collège (C201), médecin omnipraticien (D201), chirurgien-dentiste (D221), infirmier (D232), pharmacie (D301), laboratoire d'analyse médicale (D302), service d'aide aux personnes âgées (D403), garde d'enfant d'âge préscolaire (D501), salle ou terrain multisport (F111 + F116 + F121). Le panier « seniors » comprend uniquement des services particuliers répondant à certains besoins spécifiques des seniors (liés surtout à l'accès aux soins, aux sports et aux loisirs) : magasin d'optique (B313), urgence (D106), médecin omnipraticien (D201), spécialiste en cardiologie (D202), infirmier (D232), masseur-kinésithérapeute (D233), pharmacie (D301), laboratoire d'analyse médicale (D302), hébergement pour personnes âgées (D401), soin à domicile pour personnes âgées (D402), service d'aide aux personnes âgées (D403), bassin de natation (F101), boulodrome (F102), tennis (F103), salle ou terrain multisport (F111 + F116 + F121), cinéma (F303). L'utilisateur qui souhaiterait construire un indicateur composite d'accessibilité à divers équipements et services est donc invité à reconstruire lui-même le panier d'équipements et services qui lui paraît pertinent au regard de ses analyses, à partir des distances fournies à chacun des équipements et services présents dans ces deux paniers.

## II. Table INDICATRICE APA À DOMICILE

Les données de l'enquête ont été enrichies avec les données administratives des conseils départementaux (CD) concernant le bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile. Les seniors enquêtés dans CARE, leurs cohabitants ainsi que les individus non-répondants

ont été recherchés dans les bases de gestion de l'APA des CD. Pour les personnes retrouvées, des variables concernant le bénéfice de l'APA, les montants notifiés et versés ont été extraites. Les deux variables diffusées indiquent si l'individu est bénéficiaire, ou non, de l'APA à domicile au début (au 01/05/2015) et à la fin (au 01/11/2015) de la collecte de CARE.

### III. Table Revenu : Appariement fiscal et social

#### A. Appariements réalisés

Les données de l'enquête (seniors) ont tout d'abord été appariées avec les données fiscales et sociales de l'Insee. L'appariement réalisé par l'Insee s'appuie sur deux sources administratives qui sont appariées aux données d'enquête à l'aide de données identifiantes. Pour ce qui est de la mesure des revenus individuels perçus (salaires, allocations chômage, pensions de retraite, revenus non salariaux), des revenus collectifs ou « non individualisables » (revenus fonciers, etc.) et des impôts, l'Insee mobilise les données de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) sur les déclarations de revenus. Pour les prestations sociales ce sont les données de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) qui sont utilisées.

Deux appariements spécifiques ont par ailleurs été conduits par la DREES, l'un avec les données de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour les pensions, l'autre avec les données de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) pour les pensions et allocations familiales et sociales des personnes relevant du régime agricole. Les appariements réalisés sont des appariements statistiques.

Pour l'ensemble de ces appariements, seuls les seniors ont été recherchés dans les fichiers. Concernant les déclarations de revenus plus spécifiquement, les seniors ont été recherchés parmi les déclarants principaux et secondaires mentionnés sur les déclarations de revenus. L'appariement avec les données fiscales est de très bonne qualité : 95 % des seniors répondants ont été retrouvés dans les fichiers de déclarations de revenus. Il a cependant nécessité d'imputer certains revenus qui manquaient, notamment pour les seniors (et leurs conjoints éventuels) non retrouvés dans les données fiscales. Pour les seniors en couple, ni mariés ni pacsés, les conjoints n'ont pas été recherchés, ainsi des revenus leur ont été imputés (cf. partie B).

#### B. Données diffusées : millésime et méthode de traitement

Sont détaillés brièvement dans ce qui suit les grands principes de traitement des données appariées et les points de vigilance à observer lors de la manipulation des données. L'utilisateur pourra se reporter au document de travail de la Drees paru en février 2019 pour de plus amples détails sur les choix méthodologiques opérés<sup>1</sup>.

➤ **La référence des données de revenus diffusées est 2014.**

Ainsi, pour les seniors retrouvés dans les bases fiscales 2014, on ne prend pas en compte les changements de statut d'activité du senior et/ou de son éventuel conjoint qui pourraient être survenus entre 2014 et la collecte de CARE (mai 2015).

On ne prend pas non plus en compte les possibles mises en couple, ou ruptures de couples, survenues entre 2014 et la collecte de CARE (mai 2015) pour le senior.

Les imputations mises en œuvre sont cohérentes avec cette approche.

---

<sup>1</sup> Couvert N., Missegue N. : « L'estimation des revenus des seniors dans l'enquête CARE-Ménages - Imputations post-appariements fiscaux et sociaux », *Document de travail*, n°72, février 2019, Drees

Ce faisant, est laissée à disposition des utilisateurs la donnée de statut matrimonial du foyer fiscal du senior en 2014 (MATRI\_FOYER\_FISC), afin que les utilisateurs puissent éventuellement retraiter/filtrer les données imputées mises à disposition s'ils le souhaitent.

#### ➤ **Imputations**

Les 502 seniors répondants à CARE et non retrouvés dans les déclarations fiscales 2014 ont fait l'objet d'imputations pour l'ensemble des données fiscales. Ces imputations ont été mises en œuvre sur une dizaine de sous-populations définies relativement :

- au statut isolé / en couple du senior tel que déclaré à l'enquête CARE en 2015 (voir ci-dessous)
- au(x) statut(s) d'activité du senior et de son éventuel conjoint, tels que déclarés à l'enquête CARE (en distinguant trois situations : inactif, retraité, en emploi ou au chômage) en 2015.

L'opération se fait via une méthode d'imputation par hot deck par classes, le tirage du donneur s'effectuant sans remise. Afin de conserver la cohérence des données, l'ensemble des revenus du donneur en 2014 et des membres de son foyer (données fiscales, prestations familiales ou sociales, impôts) est affecté au senior imputé.

#### ➤ **Données relatives aux couples**

Il a semblé souhaitable de pouvoir disposer de données de revenus homogènes pour l'ensemble des couples, même quand ces couples ne sont pas mariés (ce que les données fiscales ne permettent pas<sup>2</sup>). Est considéré comme « en couple » au moment de l'enquête CARE (par opposition au fait d'être isolé) tout senior se déclarant lors de la collecte comme :

- en couple (marié/pacsé ou non) avec conjoint cohabitant,
- ou bien marié/pacsé avec conjoint non cohabitant (afin de rester cohérent avec l'approche fiscale).

Pour les 343 seniors « en couple » lors de la collecte en 2015 et non retrouvés dans les déclarations fiscales 2014, on considère qu'ils étaient déjà en couple en 2014 ; leurs donneurs sont ainsi tirés spécifiquement parmi les seniors retrouvés comme mariés ou pacsés au fisc en 2014. On sera vigilant sur le fait que, quand le senior est en couple, mais ni marié ni pacsé, l'impôt imputé est donc un impôt qui correspond à celui d'un couple marié/pacsé.

Par ailleurs, 227 seniors en couple - mais ni mariés ni pacsés - dans CARE Ménages en 2015 et retrouvés comme célibataires, veufs ou divorcés dans les bases fiscales 2014, font l'objet d'une opération particulière. On considère qu'ils étaient déjà en couple (non marié ni pacsé) en 2014 et on leur impute spécifiquement des revenus de conjoint. À noter que lors de cette opération, le senior conserve bien ses propres revenus retrouvés lors de l'appariement (il n'hérite pas de ceux de son

---

<sup>2</sup> Les conjoints de seniors n'ont pas été recherchés dans les déclarations fiscales. Ainsi, seuls les conjoints de seniors mariés ou pacsés sont retrouvés car ils figurent sur la même déclaration de revenus que celle des seniors.

donneur). Lors de cette opération, les revenus non individualisables, les impôts<sup>3</sup> et les prestations familiales, sociales ou complémentaires de retraite sont également ceux du foyer du donneur afin de conserver le plus possible la logique de couple.

### C. Détail des données diffusées

L'approche retenue pour la diffusion des données suit largement celle de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee. L'utilisateur pourra se référer à la documentation de cette enquête pour de plus amples détails sur les données fiscales recueillies et diffusées ([Enquête ERFS sur le site de l'Insee](#)). Sont diffusées in fine les variables listées ci-dessous, dans leur version « primaire » (issue des appariements) ou « imputée » (voir ci-après).

#### Revenus fiscaux individualisables

Pour le senior, et son éventuel conjoint, sont mis à disposition le détail des revenus individualisables suivants :

- Retraites au sens strict (REV\_RETR\_SENIOR et REV\_RETR\_CONJ)
- Revenus du travail, du chômage ou des préretraites (REV\_TRVCHO\_SENIOR et REV\_TRVCHO\_CONJ) : ce montant regroupe les traitements et salaires au sens strict, les revenus des professions non salariées (revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux et revenus non commerciaux) ainsi que les pré-retraites et revenus du chômage  
On notera que les revenus des professions non salariées peuvent présenter des montants négatifs (déficits) et que ces revenus sont nets des corrections pratiquées par le fisc (abattements).
- Pensions d'invalidité (REV\_PI\_SENIOR et REV\_PI\_CONJ)
- Pensions alimentaires reçues (REV\_ALR\_SENIOR et REV\_ALR\_CONJ)

Pour les éventuelles personnes à charge du foyer fiscal du senior, est uniquement mis à disposition un montant total de revenus individualisables (REV\_IND\_CHARGE), qui couvre l'ensemble des catégories de revenus évoquées précédemment : retraites au sens strict ; revenus du travail, du chômage et pré-retraites ; pensions d'invalidité ; pensions alimentaires perçues. Ce montant total est également mis à disposition pour le senior (REV\_IND\_SENIOR), son éventuel conjoint (REV\_IND\_CONJ) et pour l'ensemble du foyer fiscal (REV\_IND\_FOYER).

Est également mise à disposition une indicatrice MPE\_FOYER pour la perception de la prestation de retraite « Majoration de pension 10% pour enfants » (imposable) au niveau du foyer.

#### Revenus fiscaux non individualisables

Seul un **montant global de revenus non individualisables** (REV\_NONIND\_FOYER) valable pour l'ensemble du foyer fiscal (à savoir le senior, son conjoint s'il est marié ou pacsé et les personnes à charge fiscalement) est mis à disposition. En revanche, des indicatrices signalant les catégories de

---

<sup>3</sup> On notera que le montant d'impôt imputé est donc sur ou sous-estimé, dans la mesure où il est établi à partir des revenus individuels du donneur et non celui du senior traité. Cependant, les imputations ont été mises en œuvre de façon à trouver un donneur dont les revenus sont toujours proches de ceux du senior traité.

revenus non individualisables mobilisées pour le calcul du montant total sont mises à disposition de l'utilisateur. Les revenus non individualisables comprennent :

- Les rentes viagères à titre onéreux (indicatrice RTO\_FOYER)
- Les revenus fonciers (indicatrice FON\_FOYER)
- Les revenus non soumis au prélèvement libératoire (indicatrice VAM\_FOYER)
- Les revenus des valeurs mobilières soumis au prélèvement libératoire (indicatrice VAL\_FOYER)
- Les revenus accessoires (indicatrice RAC\_FOYER)
- Les revenus perçus à l'étranger
- Les pensions alimentaires versées (indicatrice ALV\_FOYER)

Remarque : pour les revenus prenant en compte les déficits (revenus fonciers) et qui, de ce fait peuvent être négatifs, l'indicatrice de présence vaut 1 même si le revenu en question est strictement négatif.

Est également diffusée le montant de la **prime pour l'emploi** (REV\_PPE\_FOYER) : il s'agit des montants calculés sur la base des revenus de l'année 2013 et versés par conséquent en 2014.

### **Impôts**

Un montant total d'impôts (IMPOTS) relatif aux revenus déclarés en 2014 est diffusé pour l'ensemble du foyer. Il prend en compte l'impôt sur le revenu, le prélèvement libératoire sur valeurs mobilières, la CSG et la CRDS sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Ce montant est net d'avoir fiscaux et de crédits d'impôts. Par ailleurs, il ne tient pas compte de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

### **Prestations familiales et sociales**

En plus du montant annuel total perçu (REV\_PREST\_FOYER), sont diffusés les montants détaillés suivants :

- Allocation adulte handicapé (REV\_AAH\_FOYER),
- Allocations logement (REV\_ALLOG\_FOYER)
- Autres prestations sociales et familiales (REV\_AUTPREST\_FOYER)

Les prestations couvertes sont les allocations familiales (hors compléments de libre choix du mode de garde), les allocations logement et les revenus minima garantis de l'ensemble des membres du ménage versées par la CNAF et la MSA en 2014.

On rappelle que l'appariement avec les données CNAF n'a été mis en œuvre que lorsque le senior est l'allocataire de référence du foyer CNAF. Les données recueillies sous-estiment donc la perception des prestations. Ce biais se retrouve naturellement aussi dans les données imputées. L'enquête ne permet en effet pas de disposer d'informations fiables sur la perception de prestations par le senior et par d'autres membres de son ménage.

## Prestations complémentaires de retraite

Le montant des prestations complémentaires de retraite (CAISSES\_CPTRETR) couvre les prestations versées par les caisses (CNAV et MSA) en 2014 et non imposables (à savoir celles non incluses dans les revenus individuels REV\_RETR) :

- Majoration pour Tierce Personne
- Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) au titre du prestataire ou du conjoint
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) au titre du prestataire ou du conjoint (indicatrice ASPA\_FOYER)
- Pension ex-invalidé (motif de liquidation)
- 

## Produits financiers des seniors

La DREES met également à disposition une estimation des intérêts des placements détenus par les seniors (imposables ou non), évalués exclusivement à partir des réponses au volet SENIOR de l'enquête (variables RPRICH\_1 à RPRICH\_5, et variable RPRICHTT). Les seniors disposant de placements<sup>4</sup> sont repérés par l'indicatrice PLACEMENTFIN\_SENIOR\_C construite comme suit :

PLACEMENT\_SENIOR\_C=(RPRICH\_1=1 or RPRICH\_2=1 or RPRICH\_3=1 or RPRICH\_4=1 or RPRICHTT ne "").

L'estimation des intérêts<sup>5</sup> est diffusée dans la variable INTERETS\_I.

## Revenu total du foyer

Le total des revenus (imposables ou non) du foyer fiscal du senior figure dans la variable REV\_TOT\_FOYER, et est calculé comme suit :

REV\_TOT\_FOYER = REV\_IND\_SENIOR + REV\_IND\_CONJ + REV\_IND\_CHARGE + REV\_NONIND\_FOYER + REV\_PREST\_FOYER + REV\_PPE\_FOYER+ CAISSES\_CPTRETR – IMPOTS

Cette notion de revenus diffère de celle du revenu disponible du ménage : elle ne tient pas compte des revenus des autres membres du ménage n'appartenant pas au foyer fiscal du senior, ni des intérêts des placements non imposables<sup>6</sup> détenus par les membres du ménage, elle ne tient pas compte de la taxe d'habitation et elle intègre en outre les prestations complémentaires de retraite, non imposables.

---

<sup>4</sup> On sera attentif au fait qu'il s'agit des placements détenus par le seul senior, et non par l'ensemble des membres de son foyer (fiscal).

<sup>5</sup> Un montant des placements détenus est estimé au moyen de la variable RPRICHTT, auquel est ensuite appliqué un taux de 2.5%.

<sup>6</sup> La variable INTERETS\_I n'a pas été intégrée dans le calcul de REV\_TOT\_FOYER, dans la mesure où :  
- elle est partiellement redondante avec les revenus fiscaux non individualisables (REV\_NONIND\_FOYER), sur le champ des placements imposables. Or les données de l'enquête CARE ne permettent pas d'isoler les composantes imposables et non imposables de la donnée imputée INTERETS\_I ;  
- elle couvre les seuls placements détenus par le senior, et non ceux des autres membres de son foyer fiscal.

## Données d'enquête

Sont enfin mises à disposition les variables du bloc « Revenus, allocations et prestations » du volet senior de CARE Ménages, qui ne sont pas couvertes par les appariements. Ces données sont brutes, et donc exemptes de tout redressement.

## IV. Table de suivi de la mortalité

Un suivi de la mortalité des seniors répondants à l'enquête CARE-Ménages est prévu pour une période de quinze ans à compter de la date de collecte de l'enquête (2015).

Pour ce faire, la BRPP (Base de répertoire des personnes physiques) est interrogée au premier trimestre de chaque année (pour la période 2016 à 2030), en s'appuyant sur le NIR des seniors. On rappelle le NIR et l'état civil des seniors (et de leurs éventuels ouvrant-droits) ont été collectés lors de l'enquête. Le NIR n'étant pas toujours fiable en tant que donnée déclarative, et n'étant pas non plus toujours renseigné par l'enquêté, deux identifications ont été réalisées :

- Une identification sur l'état-civil qui permet de rechercher les personnes interrogées et leurs ouvrants-droits dans le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) grâce à leur état civil détaillé;
- Une identification sur le NIR, qui permet de rechercher les personnes interrogées et leurs ouvrants-droits dans le RNIPP grâce à leur NIR et leur nom de famille, prénom et sexe.

Tous les individus répondants de l'enquête CARE-Ménages ainsi que leurs ouvrant-droits (excepté deux) ont pu être traités pour au moins une des deux identifications. Ces deux identifications ont ensuite permis d'affecter un NIR final valide aux seniors, selon des règles de décision définies par la DREES.

**In fine, 9 671 seniors répondants (sur 10 628) ont un NIR valide, permettant un suivi de la mortalité.**

Les informations diffusées sont une indicatrice de décès et la date de décès. Un décès est considéré comme certain s'il apparaît deux années consécutives lors de l'interrogation de la base BRPP. En conséquence, les données diffusées dans la table de suivi de la mortalité actuelle sont relatives aux **décès survenus avant janvier 2018 (inclus)**.

Cette table de suivi de la mortalité sera mise à jour tous les deux ans.

## V. Dictionnaire des codes

### A. Table : DISTANCES

#### **IDMEN\_CARE**

Table : DISTANCES

Identifiant du ménage de l'individu dans CARE seniors

Caractère                      PRIMAIRE

#### **HC\_A101**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en police, gendarmerie (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

#### **HC\_A203**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en banque, caisse d'épargne

Numérique                      CALCULEE

#### **HC\_A206**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en bureau de poste, relai poste, agence postale (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_A304**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en école de conduite (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_A501**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en coiffure (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_A504**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en restaurant (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_B102**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en supermarché (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_B201**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en supérette, épicerie (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_B203**

Table : DISTANCES

Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en boulangerie (en minutes)

Numérique                      CALCULEE

**HC\_B301**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en librairie, papèterie, journaux (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_B313**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en magasin d'optique (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_B314**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en station-service (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_C101**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en école maternelle (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_C104**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en école élémentaire (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_C201**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en collège (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D106**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en urgence (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D201**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en médecin omnipraticien**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D202**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en spécialiste en cardiologie (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D221**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en chirurgien-dentiste (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D232**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en infirmier (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D233**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en masseur-kinésithérapeute (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_D301**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en pharmacie (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_D302**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en laboratoire d'analyse médicale (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_D401**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en hébergement pour personnes âgées (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_D402**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en soin à domicile pour personnes âgées (en minutes)**

Numérique

CALCULEE

**HC\_D403**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en service d'aide aux personnes âgées (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_D501**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en garde d'enfant d'âge préscolaire (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_F101**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en bassin de natation (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_F102**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en boulodrome (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

**HC\_F103**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en tennis (en minutes)**

Numérique                      CALCULEE

### **HC\_F111**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en salle ou terrain multisport**

Numérique

CALCULEE

### **HC\_F303**

Table : DISTANCES

**Temps de parcours par la route, en heures creuses, à la commune la plus proche équipée en cinéma**

Numérique

CALCULEE

## B. Table : INDICATRICE APA À DOMICILE

### **IDMEN\_CARE**

Identifiant du ménage de l'individu dans CARE seniors

Table : INDIC\_APA

---

Numérique      PRIMAIRE

### **IDIND\_CARE**

Identifiant de l'individu dans CARE seniors

Table : INDIC\_APA

---

Numérique      PRIMAIRE

### **BENAPADDBT**

Indicatrice du bénéfice de l'APA à domicile au 01/05/2015

Table : INDIC\_APA

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

### **BENAPADFIN**

Indicatrice du bénéfice de l'APA à domicile au 01/11/2015

Table : INDIC\_APA

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

## C. Table : REVENUS

### IDMEN\_CARE

Table : REVENUS

Identifiant du ménage de l'individu dans CARE seniors

Caractère                      PRIMAIRE

### Données issues des appariements

### MATRI\_FOYER\_FISC

Table : REVENUS

Statut matrimonial du foyer du senior dans les bases fiscales en 2014

	Senior non retrouvé dans les bases fiscales 2014
C	Célibataire
D	Divorcé
M	Marié ou remarié
O	Pacsé
V	Veuf
MV	Cas de veuvage dans l'année 2014

Caractère                      PRIMAIRE

Table  
REVENUS

### INDIC\_IMPUT\_FISC

Indicateur d'imputation des revenus fiscaux

2	Tous revenus imputés (senior non retrouvé dans les bases fiscales 2014)
1	Revenus individualisables du senior : issus de l'appariement Revenus individualisables du conjoint, revenus non individualisables et impôts : imputés (senior en couple non marié ni pacsé dans l'enquête, et retrouvé comme célibataire/veuf/divorcé dans les bases fiscales 2014)
0	Tous revenus issus de l'appariement (senior retrouvé dans les bases fiscales 2014)

Numérique                      CALCULEE

### INDIC\_IMPUT\_CPTRETR

Table : REVENUS

Indicateur d'imputation des prestations complémentaires de retraite

1	Données de prestations complémentaires (CNAV et MSA) imputées
0	Données de prestations complémentaires (CNAV et MSA) issues des appariements

Numérique                      CALCULEE

Table  
REVENUS

## INDIC\_IMPUT\_PREST

Indicateur d'imputation des prestations sociales et familiales

1	Données de prestations sociales et familiales (CNAF et MSA) imputées
0	Données de prestations sociales et familiales (CNAF et MSA) issues des appariements

Numérique

CALCULEE

## REV\_TOT\_FOYER\_I

Table : REVENUS

Montant annuel total des revenus du foyer en 2014, après déduction des impôts et prise en compte des prestations

de - 111 257 € à 637 176 €

Numérique

IMPUTEES

## REV\_IND\_FOYER\_I

Table : REVENUS

Montant annuel total des revenus individualisables du foyer en 2014

de - 125 593 € à 1 020 144 €

Numérique

IMPUTEES

## REV\_IND\_SENIOR\_I

Table : REVENUS

Montant annuel total des revenus individualisables du senior en 2014

de - 125 593 € à 270 450 €

Numérique

IMPUTEES

## REV\_TRVCHO\_SENIOR\_I

Table : REVENUS

Montant annuel total des revenus du travail, du chômage et des pré-retraites du senior en 2014

de - 140 612 € à 269 127 €

Numérique

IMPUTEES

## REV\_RETR\_SENIOR\_I

Table : REVENUS

Montant annuel total des retraites du senior en 2014

de 0 € à 157 516 €

Numérique

IMPUTEES

**REV\_PI\_SENIOR\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des pensions d'invalidité perçues par le senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_ALR\_SENIOR\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des pensions alimentaires reçues par le senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_IND\_CONJ\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des revenus individualisables du conjoint du senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_TRVCHO\_CONJ\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des revenus du travail, du chômage et des pré-retraites du conjoint du senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_RETR\_CONJ\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des retraites du conjoint du senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_PI\_CONJ\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des pensions d'invalidité perçues par le conjoint du senior en 2014**

Numérique

IMPUTEE

**REV\_ALR\_CONJ\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des pensions alimentaires reçues par le conjoint du senior en 2014**

Numérique IMPUTEE

**REV\_IND\_CHARGE\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des revenus individualisables des personnes à charge du foyer fiscal du senior en 2014**

Numérique IMPUTEE

**REV\_NONIND\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des revenus non individualisables du foyer en 2014**

Numérique IMPUTEE

**REV\_PPE\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total versé en 2014 pour la prime à l'emploi**

Numérique IMPUTEE

**IMPOTS\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des impôts du foyer du senior (2014)**

Numérique IMPUTEE

**REV\_PREST\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des prestations sociales et familiales (MSA et CNAF) versées en 2014**

Numérique IMPUTEE

**REV\_AA\_H\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total de l'AAH versé en 2014**

de 0 € à 23 376 €
-------------------

Numérique IMPUTEE

**REV\_ALLOG\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des allocations logement versées en 2014**

de 0 € à 6 168 €
------------------

Numérique IMPUTEE

**REV\_AUTPREST\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des autres prestations familiales et sociales versées en 2014**

de 0 € à 18 502 €
-------------------

Numérique IMPUTEE

**CAISSES\_CPTRETR\_I**

Table : REVENUS

**Montant annuel total des prestations complémentaires de retraite (MSA et CNAV) versées en 2014**

de 0 € à 22 837 €
-------------------

Numérique IMPUTEE

**RTO\_FOYER\_I****Indicatrice de revenus liés aux rentes viagères à titre onéreux (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

**FON\_FOYER\_I****Indicatrice de présence de revenus fonciers (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

### **VAM\_FOYER\_I**

**Indicatrice de présence de revenus non soumis au prélèvement libératoire (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

### **VAL\_FOYER\_I**

**Indicatrice de présence de revenus des valeurs mobilières soumis au prélèvement obligatoire (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

### **RAC\_FOYER\_I**

**Indicatrice de présence de revenus non individualisables accessoires (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

### **ALV\_FOYER\_I**

**Indicatrice de pensions alimentaires versées (2014)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique IMPUTEE

### **MPE\_FOYER\_I**

**Indicateur de prestation complémentaire de retraite associée à la majoration pour enfants**

Table : REVENUS

1	oui
0	non

Numérique IMPUTEE

**ASPA\_FOYER\_I**

Table : REVENUS

Indicateur de perception de l'allocation de solidarité aux personnes âgées

1	oui
0	non

Numérique IMPUTEE

**PLACEMENTFIN\_SENIOR\_C**

Table : REVENUS

Indicatrice repérant les seniors déclarant des placements lors de l'enquête

1	Oui
0	Non

Numérique CALCULEE

**REV\_INTERETS\_I**

Table : REVENUS

Montant des intérêts associés aux placements déclarés par le senior lors de l'enquête

de 0 € à 37 498 €
-------------------

Numérique IMPUTEE

**Données brutes d'enquête (Bloc « Revenus, allocations et prestations » du volet seniors)****RPRETRG\_1**

Table : REVENUS

Caisse de retraite : régime général des salariés (CNAV-CARSAT)

1	Oui
0	Non

Numérique PRIMAIRE

### **RPRETRG\_2**

**Caisse de retraite : régime agricole pour les salariés et non salariés agricoles (MSA)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPRETRG\_3**

**Caisse de retraite : régime des commerçants et artisans (RSI)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPRETRG\_4**

**Caisse de retraite : régime spécial couvrant les salariés du secteur public (État, collectivités locales, entreprises publiques)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPRETRG\_5**

**Caisse de retraite : autre régime**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPRETRGP**

**Caisse de retraite : quel autre régime ? (réponse ouverte)**

Table : REVENUS

Caractère          PRIMAIRE

### **RPAPA**

**Indicatrice de perception de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPACTP**

**Indicatrice de perception de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPPCH**

**Indicatrice de perception de l'Allocation de Compensation du Handicap (PCH)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPAAE**

**Indicatrice de perception d'une autre allocation lié au handicap (AAH, AEEH, AES, ...)**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMAL**

**Indicatrice de perception d'une autre prestation liée à la maladie ou l'invalidité**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPDIFFIN**

**Indicatrice repérant les seniors payant les aides techniques, aménagements du logement, appareils auditifs, téléalarmes, aidants professionnels, services de portage des repas uniquement grâce à leurs revenus et allocations**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYECO**

**Indicatrice repérant les seniors ayant dû tout de même réduire leurs dépenses sur d'autres postes afin de payer ces dépenses**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_1**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : l'enquêté puise dans son épargne**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_2**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : l'enquêté économise sur d'autres postes de dépenses**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_3**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : l'enquêté a vendu une partie de son patrimoine**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_4**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : l'enquêté a fait un emprunt auprès d'un établissement bancaire**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_5**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : l'enquêté a fait un emprunt auprès d'une personne de son entourage**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique          PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_6**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : une personne de l'entourage de l'enquêté a payé à sa place**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

### **RPMOYFIN\_7**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses : autres**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

### **RPMOYFIP**

**Moyen utilisé pour payer les dépenses (réponse ouverte)**

Table : REVENUS

Caractère      PRIMAIRE

### **RPRICH\_1**

**Types de placements détenus par l'enquêté : livrets d'épargne et épargne logement**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

### **RPRICH\_2**

**Types de placements détenus par l'enquêté : valeurs mobilières**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique      PRIMAIRE

### RPRICH\_3

Types de placements détenus par l'enquêté : produits d'assurance vie ou d'épargne retraite

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### RPRICH\_4

Types de placements détenus par l'enquêté : autres produits d'épargne

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### RPRICH\_5

Types de placements détenus par l'enquêté :: aucun de ces placements

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### RPRICHTT

Montant total des placements détenus par l'enquêté

Table : REVENUS

01	Moins de 150 €
02	de 150 € à moins de 2 000 €
03	de 2 000 € à moins de 5 000 €
04	de 5 000 € à moins de 10 000 €
05	de 10 000 € à moins de 20 000 €
06	de 20 000 € à moins de 30 000 €
07	de 30 000 € à moins de 45 000 €
08	de 45 000 € à moins de 65 000 €
09	de 65 000 € à moins de 90 000 €
10	de 90 000 € à moins de 120 000 €
11	de 120 000 € à moins de 230 000 €
12	de 230 000 € à moins de 450 000 €
13	450 000 € ou plus

---

Caractère            PRIMAIRE

### **RPRICHTO**

**Indicatrice de la prise en compte de tous les types de placements dans le montant de placements déclaré**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### **RPCMUB**

**Perception de la CMU de base**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### **RPCMUC**

**Perception de la CMU complémentaire**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

### **RPAMC**

**L'enquêté a une mutuelle, un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance**

Table : REVENUS

1	Oui
0	Non

Numérique            PRIMAIRE

## RPAMCC

Montant déboursé en moyenne pour l'ensemble des mutuelles

Table : REVENUS

de 1 à 8 000 €

Numérique      PRIMAIRE

## RPAMCCUT

Unité de temps de la variable RPAMCC

Table : REVENUS

1	mois
2	trimestre
3	semestre
4	année

Numérique      PRIMAIRE

## RPAMCC\_A

Montant déboursé en moyenne pour l'ensemble des mutuelles sur l'année

Table : REVENUS

de 1 à 26 640 €

Numérique      CALCULEE

## RPAMCCTR

Montant déboursé en moyenne pour l'ensemble des mutuelles (en tranches)

Table : REVENUS

1	Moins de 25€
2	Entre 25€ et 50€
3	Entre 50€ et 75€
4	Entre 75€ et 100€
5	Entre 100€ et 150€
6	Plus de 150€

Numérique      PRIMAIRE

## RPAMCCTR\_C

Table : REVENUS

Montant déboursé en moyenne pour l'ensemble des mutuelles (en tranches)

1	Moins de 25€
2	Entre 25€ et 50€
3	Entre 50€ et 75€
4	Entre 75€ et 100€
5	Entre 100€ et 150€
6	Plus de 150€

Numérique

CALCULEE

## RPAMCNB

Table : REVENUS

Nombre de personnes couvertes par la mutuelle de l'enquêté

de 1 à 40

Numérique

PRIMAIRE

## D. Table : SUIVIMORTALITE

### IDMEN\_CARE

Table : SUIVIMORTALITE

Identifiant du ménage de l'individu dans CARE seniors

Caractère

PRIMAIRE

### DECES

Table : SUIVIMORTALITE

Indicatrice de décès

0	Non
1	Oui

Numérique

PRIMAIRE

### DATEDECES

Table : SUIVIMORTALITE

Date de décès

AAAA-MM-JJ Année (AAAA), Mois (MM) et Jour (JJ)

Caractère

PRIMAIRE